



DOSSIER INSCRIPTION

Service enfance de Brains 2025-2026

Ecole Jules

Verne

Ecoles Sainte

Anne

Responsable 1		Responsable 2	
Nom* :	Prénom* :	Nom* :	Prénom* :
Adresse* :		Adresse (si adresse différente) :	
Tél. :	Portable* :	Tél. :	Portable* :
Tél. pro :	Mail* :	Tél. pro :	Mail* :
Date de naissance* :		Date de naissance* :	
En cas de séparation, merci de préciser votre organisation de garde alternée (ex : Semaine paire avec le père, et la garde commence le vendredi à 16h30 des semaines impaires). Une facturation individuelle et un accès différencié au portail famille est possible.			
N° allocataire CAF ou MSA *		Nom du bénéficiaire	
Compagnie assurance *		N° de police d'assurance *	

* mention est obligatoire

Enfant(s)							
Nom	Prénom	Né(e) le	Genre	Classe	Allergies ou maladies	PAI	Pratique alimentaire

* Le PAI doit être obligatoirement joint au dossier (ainsi que la fiche restauration si PAI alimentaire) pour valider l'accueil

Personne(s) autorisée(s) à récupérer l'enfant et/ou à prévenir en cas d'urgence				
Nom	Prénom	Lien de parenté	Téléphone	Urgence
				Oui/Non
				Oui/Non
				Oui/Non

Médecin traitant	
Nom	Numéro de téléphone

Je soussigné(e), responsable légal de NOM-Prénom de l'enfant

- Autorise la commune et les services enfance/jeunesse à utiliser votre adresse mail pour vous communiquer des informations
- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du service et en accepte les règles,
- Autorise les personnes encadrant le service à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgences médicales,
- Décharge la Mairie de toutes responsabilités en cas d'accident, de vol, qui pourraient survenir avant ou après la prise en charge effective des enfants par les personnels encadrants,
- M'engage à payer l'accueil périscolaire, la restauration et l'accueil de loisirs mensuellement à la Trésorerie de Saint Herblain ou par prélèvement, après réception de la facture établie par la Mairie de Brains.
- Autorise la commune à consulter mon Quotient Familial sur le site de la CAF.
- Autorise la captation de l'image et de la voix, et la diffusion de photos dans les communications communales, cette autorisation peut être révoquée à tout moment sur simple demande :
 - Affichage sur les murs de l'espace enfance
 - Dans le magazine communal
 - Sur le site de la commune
 - Sur le page Facebook de la commune

Conformément au RGPD, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement. Pour exercer ces droits, contactez le service enfance (enfance@mairie-brains.fr)

Date Signature des parents